



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 14 juin 2016

Ouverture de la séance à 19H30

Absents excusés : Jean IWASINTA , Eric CORNEILLE qui ont donné procuration à Daniel GRANJON et Patrice ZERBIN

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

1° FINANCES :

- **Rectification fiche financière du Budget Primitif** : l'incohérence constatée au budget primitif par les services fiscaux sur la somme inscrite entre la fiche annexe A2.2 (annexes 2015) et le compte 66111 a été expliquée par le maire dans sa réponse du 24 mai 2016. Cette erreur matérielle qui ne remet en aucun cas en cause le budget 2016, provient d'une absence de la configuration dans Magnus des éditions budgétaires 2016. Une délibération accompagnée des nouvelles annexes 2016, lève tout doute sur l'incohérence constatée.
- **FPIC** : c'est une augmentation de près de 53 % qui est appliquée au montant de 2015 qui passe de 24 375 € à 37 223 €. pour 32 000 € budgétés au BP 2016. Le complément fera l'objet d'une DM en temps voulu.

2° TRAVAUX NEUFS – ACHATS

- **Enfouissement des réseaux** :
 - La première tranche qui va du Pont de MANDEURE à la rue de VALENTIGNEY est terminée. Elle a été réceptionnée conforme par le SYDED. Le basculement des alimentations des habitations sur le nouveau réseau souterrain a commencé.
 - La seconde tranche qui va jusqu'à la rue des Isles sera terminée pour mi-juillet.
- **Travaux de voirie** : Ils démarreront le 28 juin, à partir du Pont de MANDEURE par le côté droit (Direction MATHAY) avec un rabotage du bord de chaussée, suivi de la pose des bordures de trottoirs, des contre bordures et autres accessoires, ce qui permettra de poser rapidement les mâts d'éclairage public situés de ce côté, et de finir les trottoirs par la pose des enrobés.

- **Bâche pour défense incendie Eperon** : suite à l'acquisition du terrain destiné à son implantation, une consultation a été lancée pour finaliser ces travaux en 2016.
- **Parking maternelle** : malgré l'attente de la signature chez le notaire qui nous rendra propriétaire des terrains, une consultation a toutefois été lancée pour pouvoir démarrer les travaux au plus vite, et disposer de ce parking pour améliorer la sécurité aux abords de la maternelle avec comme objectif la rentrée de septembre.
- **Fibre Optique** : au vu du faible débit internet délivré par WIFI à l'école élémentaire, il a été décidé dans le cadre de l'installation des tableaux interactifs, de raccorder l'établissement à fibre à partir de la ligne fibre THD qui passe devant le groupe scolaire pour desservir la mairie. Montant des travaux voisin de 7 500 €.

3° CCAS

- **Inauguration épicerie sociale MANDEURE / MATHAY** : inauguration du local devant accueillir la future épicerie solidaire destinée à remplacer les banques alimentaires de MANDEURE et MATHAY, qui devrait ouvrir ses portes au dernier trimestre 2016, après des travaux de rénovation et de mise aux normes.

4° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE

- **Comité de pilotage, réforme des rythmes scolaires** : le dernier comité aura lieu lundi 27 juin à 20 heures, salles de la mairie. A l'ordre du jour ; le bilan de fin d'année, la préparation de la rentrée de septembre.
- **Réunion publique « Assistante Maternelle »** : face au manque de places d'accueil pour les enfants, la municipalité et les partenaires de la petite enfance (CAF, PMI, RAM) organisent une réunion publique d'information sur le métier d'assistante maternelle (modalités d'accès et aides potentielles...). Cette réunion se déroulera le mercredi 22 juin à 20h à la salle polyvalente. Toute personne se sentant concernée par ce débat est invitée à y participer.
- **Scolaire** :
 - Une subvention de 50 € a été allouée à Romane LAUPIN pour son voyage scolaire en Russie courant juin.
 - Une subvention de 510 € a été accordée au Collège Jean Paul Guyot dans le cadre du fonctionnement de l'association sportive et du foyer socio-éducatif. Les fournitures de cahiers pratiques bénéficieront d'une subvention de 7.84 € par élève de MATHAY.
 - Les élèves de moyenne et grande section de l'école maternelle ont effectué le 14 juin leur voyage de fin d'année au Parc du Petit Prince en Alsace.
 - Les élèves de petite section de l'école maternelle se déplacent le 16 juin à la ferme du Barboux.
 - Le 23 juin des jeux olympiques sont organisés à l'école primaire avec la grande section de la maternelle.
 - Le 30 juin, un spectacle est organisé par les 2 groupes scolaires dans la cour du primaire ; la commission scolaire y est invitée.
 - Le collège Jean Paul Guyot a terminé 8^{ème} au championnat de France d'Ultimat : performances en net retrait par rapport aux années précédentes.

5° FORETS

- **Affouage 2016** : les travaux d'affouage se sont déroulés de la meilleure façon, malgré une pluviométrie importante, avec toutefois l'application d'une seule pénalité de 95 €.

6° ANIMATION CULTURE

- **Fête de la musique** : elle se déroulera samedi 18 juin sur la zone socio sportive.
- **Fête des sociétés** : elle se déroulera le samedi 2 juillet au même endroit.

7° ATTRACTIVITE :

- **Internet** : la mise en place du site communal avance, doucement ! La société Illicoweb qui assure la définition de la structure, nous a proposé une trame sur laquelle nous allons travailler en vue d'éventuelles modifications et améliorations.
- **Eclairage public** : voir rubrique travaux neufs.
- **MATHAY INFOS** : le Mathay Infos du 3^{ième} trimestre est en cours d'élaboration.
- **Bibliothèque**
 - **Café littéraire** : Il a eu lieu le 28 mai après-midi, salle Pierre Conraud ; 14 auteurs locaux ont présenté leurs derniers ouvrages. Malgré l'information dans la presse et dans les bibliothèques de l'agglo, cette animation n'a pas attiré les foules.
 - **Achats** : quelques livres ont été achetés à leurs auteurs lors de cette manifestation, pour la somme de 247 €
 - **Politique de lecture** : un groupe de travail se réunira le 30 juin de 8 heures 45 à 11 heures 30 à PMA avec les représentants des bibliothèques et médiathèques de l'agglo.
Une commission de travail gérée par la médiathèque départementale aura lieu le 23 juin de 9 heures à 12 heures à la médiathèque de Mandeuve.

8° ETAT

- **Zone des Hauts de Mathay** : un arrêté préfectoral prolonge la ZAD des Hauts de Mathay pour une durée de 6 ans, avec PMA comme titulaire du droit de préemption.
- **Loi NOTRe** : suivant le texte de loi, et après avis de la SDCI, Monsieur le Préfet nous a notifié le nouveau périmètre de l'agglomération et la dissolution du SIVAMM (syndicat pour le développement l'entretien et la mise en valeur des sites archéologiques Mandeuve/Mathay). Considérant que cette loi est anti démocratique, puisque Monsieur le Préfet peut passer outre les avis et autres délibérations des municipalités, le Conseil Municipal de MATHAY a pris la décision de ne pas se prononcer sur ces deux informations.

9° DEPARTEMENT

- **Classement de terrains communaux dans le domaine public** : 6 parcelles de terrain représentant une superficie de 5,73 ares, situées dans l'emprise du giratoire avenue du général de Gaulle, vont être classées dans le domaine public.

10° PMA

- **Achat d'électricité** : dans le cadre du groupement de commandes d'achats de l'électricité, constitué à ce jour de 18 communes de PMA, la commune de

BETHONCOURT a souhaité à son tour intégrer cette structure, ce qui a été accepté par le conseil municipal.

11° DIVERS

- **Implantation d'un DAB** : une nouvelle demande pour l'implantation d'un distributeur de billets sur la zone commerciale, a été faite en direction de 4 établissements bancaires locaux. Cette demande s'appuie sur la fréquentation journalière concernant :
 - 15 000 véhicules enregistrés sur la RD 438
 - 300 à 350 pleins à la station-service
 - 500 clients au magasin COLRUYT